

Objet: SIGNAL DROGUES | Signalement de cannabis adultéré à des microbilles de verre
Pièces jointes: Veille_11051.pdf; Veille_8024.pdf; Veille_7466.pdf; MARS microbilles et cannabis 110408.pdf

De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Envoyé : jeudi 23 janvier 2025 10:11

Objet : SIGNAL DROGUES | Signalement de cannabis adultéré à des microbilles de verre

Bonjour,

Pour votre information le CORRUSS vient d'être informé par l'OFDT d'un signalement relatif du cannabis adultéré à des microbilles de verre.

Description de l'alerte :

L'OFDT informe de la détection **d'herbe de cannabis adultérée à des microbilles de verre**, collecté dans le cadre du dispositif SINTES.

Un phénomène de présence de microbilles de verre dans certains produits a été détecté. Ce phénomène avait déjà été signalé en 2008 par la DGS. Récemment, des messages sur les réseaux sociaux et des articles dans les médias spécialisés ont conduit à une veille active sur ce type de produit.

Mesures de gestion :

- **Collecte d'échantillons :** Trois échantillons ont été collectés et confirmés par microscopie pour la présence de microbilles de verre.
 - **Collecte n°11051 :** Nouvelle-Aquitaine, aspect brillant inhabituel, particules de verre sur les mains lors de la consommation.
 - **Collecte n°8024 :** Occitanie Ouest, obtenu à Toulouse, céphalées, sensation de craquement sous la dent, brillance inhabituelle.
 - **Collecte n°7466 :** Hauts-de-France, obtenu à Lille via Snapchat, sensation de craquement sous la dent lors de l'inhalation, rayure du vaporisateur.
- **Veille active :** Maintien d'une veille active sur ce type de produit.
- **Signalement :** Signalement réalisé dans le cadre de l'EDAS (European Drug Alert System) de l'Agence Européenne des Drogues, en cours d'évaluation.

Enjeux :

- **Sécurité des produits :** Risques pour la santé des consommateurs. Nécessité de surveiller la présence de contaminants dangereux.
- **Communication et information :** Importance de la communication proactive avec le public et les autorités pour prévenir les risques et informer sur les mesures prises.

@SpF, pourriez-vous nous préciser si vous disposez d'information sur les entrées aux urgences potentiellement en lien notamment si vous constatez une augmentation ?

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre toute information complémentaire dont vous pourriez disposer via votre réseau : @ ANSM / @ANSES .

Nous ajoutons les ARS NA /OCC/ HDF, pour information et si celles-ci disposent d'informations complémentaires pour partage au réseau signal drogue.

Merci pour vos retours d'ici lundi 27 janvier (midi).
Bien cordialement,



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS AUX SOINS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Victor Legras

Analyste de sécurité sanitaire – Conseiller Pharmaceutique CORRUS
Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et
Sociales

Direction Générale de la Santé | Centre de crise sanitaires

14, Avenue Duquesne, 75007 Paris

Tél : 01 40 56 99 99 | 07 64 43 68 75

www.sante.gouv.fr